



**Trébi Lettre
Mensuelle
Janvier 2025**



Compte-rendu de la réunion mensuelle de janvier

La réunion mensuelle s'est tenue le 14 janvier et les présent-es ont pu déguster la traditionnelle galette ! C'est l'occasion de rappeler que cette réunion, annoncée à l'agenda sur le site de l'association, est ouverte à toutes et tous. Avec l'atelier, c'est un bon point d'entrée pour découvrir le fonctionnement de l'association et le cas échéant y trouver une activité de bénévole.

Souvent consacrée à des sujets de « plaidoyer », nous avons ce mois-ci principalement abordé des questions liées à l'atelier, dont l'activité a pris de l'importance depuis deux ans et demi que nous bénéficions d'un local en propre.

Campagne de ré-adhésion

Comme tous les ans, nous allons lancer d'ici peu, et avant notre assemblée générale, une campagne de ré-adhésion. Si vous ne recevez pas de message, pas d'inquiétude, c'est que vous êtes à jour pour 2025 ! Si vous constatez qu'une information rappelée dans ledit message n'est plus à jour, vous pouvez y répondre pour nous l'indiquer.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement nos bénévoles Jean-François Perpère et Jean Walraet. Jean-François reprend depuis mi-décembre le rôle de responsable des adhésions, tenu depuis plus de deux ans par Jean qui a souhaité passer la main.

Baromètre vélo 2025

Dans la perspective de la campagne des municipales de l'an prochain, notre fédération la FUB lance la quatrième édition de son baromètre vélo du 1er mars au 31 mai. Le baromètre, c'est un questionnaire que tout un chacun peut remplir pour donner son point de vue sur la cyclabilité d'une commune.

🎯 La campagne de recrutement pour devenir référent-e local-e du Baromètre Vélo 2025 est ouverte ! Votre rôle ? Animer la campagne dans votre commune en mobilisant les citoyen·nes, associations et partenaires locaux pour promouvoir le Baromètre et recueillir le plus grand nombre de réponses. Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, [cliquez-ici](https://framaforms.org/formulaire-). (<https://framaforms.org/formulaire->

Interdiction récente des feux rouges clignotants

Vous l'avez peut-être vu passer, un décret de fin novembre vient ajouter des précisions au code de la route sur les autorisations et interdictions en termes d'éclairage nocturne des vélos. Le **feu arrière rouge clignotant** est désormais interdit (Article R313-5 V.), passible d'une amende à 11 euros. Cette interdiction suscite des incompréhensions et des controverses, de nombreux cyclistes tout comme notre fédération nationale jugeant qu'un tel feu leur procure une meilleure visibilité notamment hors agglomération. C'est désormais la loi...



Le mot des mécanos

Le "mal de selle"!

C'est un mal qui "décourage" souvent la pratique du vélo, alors qu'il a des remèdes simples et peu coûteux. On accuse tout de suite la qualité ou la forme de la selle alors qu'elle n'a, bien souvent, que peu de responsabilité dans l'affaire. Les problèmes sont souvent dus à sa position dans la "géométrie" du vélo : distance selle-guidon, différence de hauteur selle-guidon, inclinaison du bec, largeur du guidon, longueur et inclinaison de la potence, etc ...

Tous ces paramètres sont à régler en fonction de la morphologie du cyclistes. A taille égale, nous n'avons pas tous la même longueur de bras, de jambe, de torse. Le vélo doit être "taillé sur mesure" pour son cycliste, comme le fait le tailleur pour un vêtement.

Un problème fréquent : s'il n'existe pas de vélo spécifique homme ou spécifique femme, par contre les selles-femmes doivent être plus larges que pour les hommes.

Notez aussi que les couvre-selles ajoutés sur la selle n'améliorent pas le confort, et peuvent même produire des effets indésirables. Idem pour les selles

avec du gel transparent inclus dans la matière ; cela donne une promesse de confort, mais c'est plus du marketing que de l'efficacité.

Un petit passage à notre atelier permet souvent de régler ce "mal de selle" pour pas cher : tous les lundis de 17h à 19h, ou bien le 2e samedi du mois de 14h à 17h.



À l'agenda

Atelier diagnostic batteries VAE

En partenariat avec le Fablab de Lannion, nous organisons samedi 1^{er} février, de 10h à 13h au Fablab de Lannion, un atelier diagnostic (voire réparation) de batteries de vélos à assistance électrique. Inscriptions pour la liste d'attente sur contact@tregorbicyclette.fr.

Fresque de la mobilité

Il y a encore de la place pour la session que Guillaume anime le lundi 3 février de 18H30 à 20H30 à l'Espace Sainte-Anne à Lannion.

En deux heures, cet atelier collaboratif vous permettra d'établir un panorama des moyens de la mobilité des personnes en France et de leurs impacts. Puis vous explorerez en groupe les leviers de réduction de leur empreinte carbone, avant d'appliquer ces leviers pour amorcer votre transition vers une mobilité bas carbone.

Inscriptions obligatoire sur ce lien :

<https://tregorbicyclette.paheko.cloud/m/bookings/?event=f8b781e1-0f81-4ee4-8e50-e5719fd08cc7>

Assemblée générale 2024-25

Elle aura lieu le samedi 15 mars à 15 heures. Notez cette date dans votre agenda ! Et pour cette année, elle sera délocalisée dans une autre commune de notre agglomération et un lieu à découvrir. Saurez-vous deviner où ?

Congrès et assemblée générale de la FUB

Le Congrès et l'AG de notre fédération auront lieu cette année à Paris, respectivement les 27 et 28 février, puis 1^{er} et 2 mars. Trois membres du bureau

y seront présents pour représenter l'association et échanger avec le réseau des associations et des acteurs du vélo en France. Ce rendez-vous annuel est une opportunité pour se tenir au courant de l'actualité institutionnelle du vélo, et nouer des contacts utiles au niveau fédéral mais aussi transversalement avec d'autres associations du territoire.

Challenge « Tout à vélo » 2025

Pour sa dixième édition à Lannion, les dates sont arrêtées : le « tour de chauffe » à partir du 21 avril, et le challenge toujours sur cinq semaines du 5 mai au 6 juin.

Brèves

- **Collectif Bicyclette Bretagne.** Après une rencontre tenue le 28 septembre dernier à Quimper, les associations vélo de Bretagne sont passées à la vitesse supérieure en constituant le Collectif Bicyclette Bretagne (CBB pour les intimes) en association, déclarée en préfecture d'Ille-et-Vilaine ce mois de janvier. Notre collectif avait été créé en décembre 2020 pour élaborer un plaidoyer en vue d'influer sur les programmes lors des élections régionales et départementales de juin 2021.
- **Affiche Atelier vélo.** N'hésitez pas à imprimer et placarder cette affiche créée par Yann dans les lieux où cela fait sens.
(<https://tregorbicyclette.paheko.cloud/s/pfo1n8434z4s>).
- **Auberges de jeunesse.** Le partenariat entre la FUB, notre fédération, et la FUAJ (fédération des auberges de jeunesse) n'a pas été reconduit depuis 2022. Notre carte de membre ne permet donc plus faire fonction d'une adhésion à la FUAJ. Nous allons mettre à jour en ce sens les informations qui figurent sur la lettre d'accompagnement à votre carte de membre.
- **VAE à vendre.** Nous disposons à l'atelier d'un vélo à assistance électrique très robuste, ancien vélo de facteur repeint en noir. Il a été révisé, fonctionne correctement, et il est en vente avec sa batterie au prix de 180 euros. La batterie tient la charge actuellement, mais nous ne pouvons garantir sa durée de vie résiduelle.
- **Vélos à vendre.** Nous disposons en ce moment à l'atelier de nombreux vélos révisés à vendre, notamment des vélos pour enfants et adolescents. Si le Père Noël a oublié ça dans sa hotte, vous pourrez y remédier à prix modique.



- **Fin des aides d'État à l'achat de vélos.** Les aides ("bonus vélo") actuellement en place pour l'achat de vélos à assistance électrique, cargos ou adaptés au handicap prendront fin le 14 février 2025 (date de facture) mais en fait il faut que la commande ait été passée au plus tard le 1^{er} décembre 2024, c'est donc déjà fini. À noter, cette décision ne concerne pas les éventuelles aides des collectivités locales, agglos ou régions.
- **Nouveau compte Facebook Trébi** : <https://www.facebook.com/trebicy/>

Armelle Clec'h pour Trégor Bicyclette